



DEPARTEMENT DU  
PAS-DE-CALAIS  
ARRONDISSEMENT DE LENS  
CANTON DE CARVIN

VILLE DE LIBERCOURT  
EXTRAIT DU REGISTRE DES  
DELIBERATIONS ET DES DECISIONS

## DELIBERATION N° 2024/18

### OBJET : SUBVENTIONS AUX ASSOCIATIONS DIVERSES

L'an deux mille vingt-quatre le quatre du mois d'Avril à dix-huit heures trente, les membres du conseil municipal se sont réunis en séance ordinaire sous la présidence de Monsieur Daniel MACIEJASZ, Maire, à la salle Simone de Beauvoir, en suite d'une convocation du 29 Mars 2024 affichée à la porte principale de la Mairie.

#### Etaient présents :

Daniel MACIEJASZ - Alain COTTIGNIES - Karima BOURAHLI - Daniel KANIA - Françoise LAGACHE - Patrick HELLER - Emilie BOSSEMAN - Christian CONDETTE - Maria DOS REIS - Monique CAULIER - Lydie RUSINEK - Jean-Marie DERUELLE - Véronique MORTKA - Rachid DERROUCHE - Vincent VANDEN TORREN - Corinne DUTEMPLE - Valérie INVERSIN - Mélissa DEMERVAL - Pauline DETOURNAY - Alice MOCHEZ-HUYS - Mathilde BETRAMS - Alexis LEGRAND - Sébastien HOGUET

#### Etaient excusés :

Monsieur André RUCHOT qui n'a pas donné de procuration  
Monsieur Nicolas COUSSEMENT qui a donné procuration à Madame Corinne DUTEMPLE  
Madame Anne-Sophie OSINSKI qui a donné procuration à Madame Lydie RUSINEK  
Madame Aïcha BOULOUIZ-LEMBA qui a donné procuration à Madame Emilie BOSSEMAN

#### Etait absent :

Monsieur Bruno DESRUMAUX

Monsieur Alexis LEGRAND est élu secrétaire de séance.

Le quorum est atteint, la séance est ouverte.

Le conseil municipal,

- Vu l'article L. 2311-7 du Code Général des Collectivités Territoriales,

Après examen par les commissions « Animation de la vie associative - Culturelle et Sportive - Communication et coordination de l'action municipale » et « Finances – Ressources Humaines - Jumelage » qui se sont respectivement réunies les 18 Mars et 27 Mars 2024, après avoir pris connaissance de la note de synthèse remise avec l'ordre du jour et après en avoir délibéré, **à l'unanimité, soit 24 voix (Monsieur Nicolas COUSSEMENT et Madame Anne-Sophie OSINSKI n'ont pas pris part au vote) :**

- 1) arrête le montant des subventions associatives diverses qui seront accordées pour l'année 2024, comme suit :
- 2) autorise Monsieur le Maire à signer toutes les pièces relatives au fonctionnement de ces associations
- 3) dit que les crédits sont inscrits au Budget Primitif.

Associations	Subvention 2024
Abeilles des terrils	350 €
Anciens Combattants Union des poilus	700 €
Colombophiles	800 €
Créative et féminine de Libercourt	400 €
Gardes d'honneur de Lorette	400 €
Harmonie Municipale La Concorde	3 000 €
Histo Libercourt	0 €
LAC	400 €
Les Amis du jardin	900 €
Tous ensemble pour Jaurès	400 €
USEP Joliot Curie	400 €
Usep Pantigny	700 €
Les Pt'its loups de Curie	600 €
APE Pantigny	800 €
ALFA	2 000 €
Conseil Citoyen	500 €
Occasion et Rencontres	0 €
OCCE Jean Jaurès	500 €
OCCE Pierre et Marie Curie	500 €

La présente délibération peut faire l'objet d'un recours pour excès de pouvoir devant le Tribunal Administratif dans un délai de deux mois dès transmission au représentant de l'Etat et sa publication. Le Tribunal Administratif peut être saisi par l'application informatique « Télérecours citoyens » accessible par le site internet [www.telerecours.fr](http://www.telerecours.fr).

Le secrétaire de séance  
Mr Alexis LEGRAND



**Date de publication : 10 AVR. 2024**

Pour extrait certifié conforme,  
LIBERCOURT, le ... 10 AVR. 2024  
Le Maire,  
Daniel MACIEJASZ




Accusé de réception en préfecture  
062-216209072-20240410-DELIB-2024-18-DE  
Date de télétransmission : 10/04/2024  
Date de réception préfecture : 10/04/2024

